

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2023-613  
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET :**

**Contrat de livraison gaz pour la maison de site d'Alleuze et pour le centre aqualudique de Saint-Flour**

**La Présidente de Saint-Flour Communauté,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

**Considérant** la nécessité de renouveler le contrat de livraison de gaz pour la maison de site d'Alleuze et le centre aqualudique de Saint-Flour ;

**Vu** la proposition de contrat n° 00527924 de l'entreprise BUTAGAZ – 47-53, Rue Raspail- 92594 Levallois Perret cedex pour la fourniture de gaz ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :** D'approuver et de signer un contrat pour la fourniture de gaz pour la maison de site d'Alleuze avec l'entreprise BUTAGAZ – 47-53, Rue Raspail- 92594 Levallois Perret cedex pour une durée de 5 ans ;

**Article 2 :** De dire que les crédits seront inscrits pour la durée du contrat au budget général pour la maison de site d'Alleuze et au budget réseaux de chaleur pour le centre aqualudique.

**Article 3 :** Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

**Article 4 :** De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Saint-Flour, le 29 novembre 2023

La Présidente



Céline CHARRIAUD

**Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.**

**Transmise en Préfecture le 05 DEC. 2023**

**Publiée** sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,  
**le 05 DEC. 2023**

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20231129-DEC2023-613-AU  
Date de télétransmission : 05/12/2023  
Date de réception préfecture : 05/12/2023

## Contrat Professionnel de fourniture de gaz propane en citerne et prestations d'entretien

### Conditions Particulières

Les présentes conditions particulières ont été négociées entre le CLIENT et Butagaz. Le résultat de leurs négociations a ensuite été rédigé sur ordinateur sur le présent document puis imprimé pour relecture et Signature par le CLIENT. Le CLIENT déclare qu'il accepte l'intégralité des conditions précisées aux présentes Conditions particulières dont notamment la durée du contrat indiquée ci-dessous.

### Client signataire

Code Client W011842341

Raison Sociale: ST FLOUR COMMUNAUTE

Code Siret: 20006666000016

Adresse: 1 , Rue DES CROZES-VILLAGE D'ENTREPRISE  
15100 - ST FLOUR

Code NAF:

#### Contact

Nom et Prénom: CHARRIAUD Céline

Fonction : Présidente

Téléphone portable : 0688800076

Téléphone travail : 0471605680

E-mail principal : contact@saintflourco.fr

Vous avez choisi de recevoir par e-mail, SMS et courrier, des informations, des offres et des bons plans :

- Sur les produits et services en lien avec le gaz en citerne Butagaz  
 Sur les autres produits et services du Groupe Butagaz \*

\* Le Groupe Butagaz vise les sociétés Butagaz et Gaz de Paris, ces dernières pouvant relayer des offres de leurs partenaires en lien avec la fourniture d'énergie et les services associés. Pour retrouver les partenaires du Groupe Butagaz, rendez-vous sur notre site internet <https://www.butagaz.fr/confidentialite>.

Le choix du Client est matérialisé par la(les) coche(s) inscrite(s) dans la(les) case(s) ci-dessus. Le Client peut librement changer d'avis à n'importe quel moment en contactant son Distributeur Butagaz.

**Vous ne souhaitez pas consulter uniquement vos factures dans votre Espace Client et préférez les recevoir en format papier. Si vous changez d'avis, contactez votre Distributeur ou rendez-vous dans votre Espace Client.**

#### Coordonnées de facturation du Client

Raison Sociale: ST FLOUR COMMUNAUTE  
 Code Siret: 20006666000016  
 Adresse: 1 , Rue DES CROZES-VILLAGE D'ENTREPRISE  
 15100 - ST FLOUR

Code NAF:

## Lieu et modalités de livraison

Adresse et Personne à contacter pour les livraisons (si différente du Client Signataire):

Point Livré	Adresse	Contact	Téléphone Travail	Téléphone Portable
L000688933	LA BARGE 15100 - ALLEUZE			
L000683407	Route DE CHAUDES AIGUES 15100 - ST FLOUR			

## Modalites de livraison

Point Livré	Essai Camion préalable nécessaire	Route d'accès à tonnage limité	Particularités d'accès (restriction camion)	Jours de livraison impossible	Heures de livraison impossible	Livraison possible en absence du Client
L000688933	NON	NON				OUI
L000683407	NON	NON				OUI

## Consommation

Niveau d'emplissage de la citerne à la date de Signature %

Consommation estimée: 5.80 (en tonne par an)

ATTENTION : Cette consommation a été estimée en fonction des informations que vous nous avez communiquées.

## Mise à disposition citerne et prestations techniques

### Adresse de(s) citerne(s)

Point livré	Adresse	Usage(s)
L000688933	LA BARGE 15100 - ALLEUZE	Chauffage
L000683407	Route DE CHAUDES AIGUES 15100 - ST FLOUR	Chauffage

### Citerne(s)

Point livré	Quantité	Citerne(s)	Mise à disposition	Informations complémentaires
L000688933	1.00	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Citerne propriété de Butagaz	Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur.
L000683407	1.00	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Citerne propriété de Butagaz	Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur.
L000683407	1.00	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Citerne propriété de Butagaz	Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur.
L000683407	1.00	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Citerne propriété de Butagaz	Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur.
L000683407	1.00	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Citerne propriété de Butagaz	Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur.

## Services, options et accessoires

Point livré	Article(s)	Quantité	Unité
L000688933	Frais d'ouverture de dossier (non soumis TVA)	1.00	Pièce
L000688933	Frais de retrait Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000688933	Repompage gaz citerne <=2T	1.00	Pièce
L000688933	Frais neutralisation Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais de retrait Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Repompage gaz citerne <=2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais neutralisation Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais de retrait Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Repompage gaz citerne <=2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais neutralisation Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais de retrait Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Repompage gaz citerne <=2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais neutralisation Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais de retrait Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Repompage gaz citerne <=2T	1.00	Pièce
L000683407	Frais neutralisation Nautila <= 2T	1.00	Pièce
L000683407	Indemnité pour résiliation de contrat	1.00	Pièce
L000683407	Frais pour résiliation anticipée	1.00	Pièce

## Redevance(s)

Point livré	Article(s)	Quantité	Unité
L000688933	Abonnement mensuel de la jauge connectée (exploitation et maintenance)	1.00	Pièce
L000688933	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	1.00	Pièce
L000683407	Abonnement mensuel de la jauge connectée (exploitation et maintenance)	1.00	Pièce
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	1.00	Pièce
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	1.00	Pièce
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	1.00	Pièce
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	1.00	Pièce

## Produit

Point livré	Produit	Unité de facturation
L000688933	Propane Gaz en Citerne	
L000683407	Propane Gaz en Citerne	

## Tarification

Point livré	Article(s)	Unité de facturation	Prix barème EURO HT	Remise Commerciale Exceptionnelle EURO HT	Remise Commerciale EURO HT
L000688933	Abonnement mensuel de la jauge connectée (exploitation et maintenance)	Pièce	4.17		
L000688933	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Pièce			
L000688933	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	Pièce	2575.00		1725
L000688933	Propane Gaz en Citerne		V1PRO		1312.3
L000688933	Frais d'ouverture de dossier (non soumis TVA)	Pièce	91.86	76.55	
L000683407	Abonnement mensuel de la jauge connectée (exploitation et maintenance)	Pièce	4.17		
L000683407	Propane Gaz en Citerne		V1PRO		1312.3
L000683407	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Pièce			
L000683407	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Pièce			
L000683407	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Pièce			
L000683407	Citerne Nautila Epoxy Terre 2 T	Pièce			
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	Pièce	2575.00		1725
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	Pièce	2575.00		1725
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	Pièce	2575.00		1725
L000683407	Consigne citerne Epoxy terre 2 T	Pièce	2575.00		1725

## Contrat et services

Contrat choisi : Contrat professionnel

Mode de livraison : Prévisionnel

Mode de paiement : Mandat administratif

Délai de paiement : 45 jours nets

## Tarification et Durée du contrat

Barème applicable pour le propane: V1PRO

Durée du contrat : 5 an(s) (en toutes lettres : \_\_\_\_\_ )

Conformément à l'article 8 des Conditions Générales, la durée du contrat est définie d'un commun accord avec le CLIENT.

## Fiche standardisée d'information Butagaz

Date de validité de l'offre : 09/12/2023  
Les prix indiqués sont en HT.

OFFRE GAZ EN CITERNE PRO

<b>Caractéristiques de l'offre</b>		Durée du contrat (en année)	5	
		Le mode de livraison du gaz de pétrole liquéfié en vrac	Prévisionnel (à l'initiative de Butagaz)	
		Caractéristiques du matériel de stockage	Enfouie 2.00 t (cit1) Enfouie 2.00 t (cit5)	
		Modalités de vente de la citerne	Si le client a choisi de bénéficier de la mise à disposition d'une citerne BUTAGAZ, il a possibilité de choisir d'acheter la citerne : le prix d'achat est indiqué au barème MADV remis lors de la conclusion du présent Contrat. Ce barème indique le prix initial de la citerne au moment de la conclusion du Contrat ainsi que le prix de vente dégressif en fonction de la durée du Contrat.	
		Propriété du matériel de stockage	Butagaz (cit1) Butagaz (cit2) Butagaz (cit3) Butagaz (cit4) Butagaz (cit5)	
<b>Présentation de l'offre</b>	<b>Prix de la fourniture de GPL</b>	Prix de la fourniture de GPL à la tonne (1)	2612.30 €/t	
		Montant des frais de livraison	Offert	
		Modalités de modification du prix du GPL	Evolution des coûts en fonction des matières premières sur les marchés internationaux (cotation propane CIF NWE Large Cargo à titre indicatif publiée dans l'Usine Nouvelle), et du coût de transport (indice CNL Distribution avec Conducteur et Carburant publié par la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France)	
	<b>Frais de mise à disposition de la citerne</b>	Montant des frais d'installation de la citerne (2)	Non concerné	
		Montant des frais annuels de la location de la citerne	0 €	
		Montant du dépôt de garantie	2575.00 € (cit1) 2575.00 € (cit5)	
	<b>Frais de maintenance et entretien de la citerne</b>	Montant annuel des frais de maintenance et entretien de la ou des citernes	0.00 €	
		<b>Frais de sortie du contrat</b>	Montant des frais de retrait de la citerne	831.91 € (cit1) 831.91 € (cit5)
			Montant des frais de neutralisation éventuelle de la citerne (3)	819.25 € (cit1) 819.25 € (cit5)
	<b>Autres frais</b>	Montant des frais de repompage éventuel du gaz	358.42 € (cit1) 358.42 € (cit5)	
		Montant de la pénalité en cas de résiliation anticipée avant mise en place de la citerne	Non concerné	
		Montant de la pénalité en cas de résiliation anticipée après mise en place de la citerne	918.64 € (dégressif, calculé au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat)	
		Montant des frais de dossier	91.86 €	
	<b>Option(s)</b>	Fourniture et installation de la jauge connectée	Non souscrite	
		Abonnement annuel de la jauge connectée	100.08 €	
Biopropane		Non souscrit		
Compensation carbone		Non souscrit		

<b>Somme des frais sur la durée du contrat</b> <small>(hors fourniture du GPL et avec retrait de la citerne en fin de contrat)</small>	17626.81 €
---	------------

<b>Estimation du coût annuel (4)</b> <small>Pour une consommation annuelle estimée de 5.8 t Remises incluses</small>	11065.36 €
---	------------

(1) Le prix barème indiqué est valable au jour de la signature du contrat. Il peut évoluer conformément à la clause contractuelle de modification du prix. Dans tous les cas, le prix peut subir les fluctuations des taxes et autres contributions obligatoires communes à tous les fournisseurs.

(2) Hors prestations exceptionnelles (brise roche...) et repompage du gaz en cas d'adaptation de stockage.

(3) Seulement si retrait de la citerne est impossible.

(4) Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base de la consommation estimée par le consommateur.

Conformément au 1er alinéa de l'article L224-22, tout projet de modification des conditions contractuelles à l'initiative du professionnel est communiqué par écrit par ce professionnel au consommateur au moins un mois avant son entrée en vigueur, assorti de l'information, énoncée de manière claire, précise et visible, selon laquelle ce dernier peut, tant qu'il n'a pas expressément accepté les nouvelles conditions, résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.

## Données à caractère personnel

Suite à l'adoption du Règlement (UE) 2016/679, à compter du 25 mai 2018, de nouveaux droits sur les données à caractère personnel voient le jour. Nous tenions à vous en informer.

- BUTAGAZ prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la Loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement (UE) 2016/679 (dit « RGPD »).
- Les informations recueillies dans le cadre de la conclusion du Contrat BUTAGAZ font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par BUTAGAZ, par son Distributeur BUTAGAZ, et par des prestataires, dans le cadre de l'exécution du contrat et de la gestion du compte CLIENT.
- Les informations collectées par BUTAGAZ sont nécessaires à l'exécution du contrat. Par exemple, nous avons besoin du nom d'une personne dans votre entreprise pour savoir qui contacter, ainsi que de ses coordonnées. Ce traitement de ces données est basé sur le contrat. Vous pouvez toujours décider de ne pas nous communiquer ces données, mais ceci nous empêchera d'exécuter le contrat de fourniture de gaz. Le CLIENT doit être habilité à communiquer ces données à BUTAGAZ. Il informe les personnes concernées de l'existence et du contenu du présent article.
- Nous croyons aussi que nous avons un intérêt mutuel à partager nos offres de prix, promotions et informations. BUTAGAZ fonde ce traitement de ces données sur son intérêt légitime, dans la mesure où les droits des personnes sont respectés.
- Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat, puis jusqu'à l'expiration de tous les recours judiciaires possibles, soit selon les cas, 5 ans à compter de la fin du contrat, ou bien au maximum 5 ans à compter du retrait de la citerne. Les factures sont quant à elles conservées 10 ans conformément à la loi.
- Les personnes dont nous avons des données disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données les concernant, qu'elles peuvent exercer auprès du Distributeur BUTAGAZ ou de : BUTAGAZ Service CLIENTS 47/53, rue Raspail 92594 Levallois Perret Cedex. Ces personnes disposent enfin d'un droit à la portabilité de ses données et, si elles considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant constituent une violation du Règlement, introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## Signatures

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales du contrat Réf. 61113-Maj 092021 qui font partie intégrante du contrat remis ce jour et en avoir accepté l'intégralité des clauses.  
Il en est de même des autres documents listés en sommaire et des barèmes en vigueur à la signature du contrat.  
Le CLIENT déclare par ailleurs avoir connaissance du caractère évolutif, pendant toute la durée du contrat, des barèmes qui lui ont été communiqués lors de la signature du contrat.

Je (le CLIENT) déclare vouloir commencer la fourniture de gaz avant la fin du délai de rétractation de 14 jours et suis conscient que si je me rétracte je devrai payer un montant proportionnel à ce qui m'a été fourni.

Votre Contact: Thibaut CALOIN

Client Signataire : ST FLOUR COMMUNAUTE

Date d'impression du contrat : 22/11/2023

Date de Signature : \_\_/\_\_/\_\_

(si différente de la date d'impression)

Signature(1) :

Signature :

(1) Signature à faire précéder de la mention manuscrite «lu et approuvé»

Pour Butagaz: votre Distributeur Butagaz:

PROXIGAZ SAS Secteur Sud Est  
75 RUE SAINT JEAN CS 90107 31132 BALMA CEDEX  
Tel 0970 818 106 (Appel non surtaxé)  
client.proxigaz@butagaz.com

SIRET 477 623 110 00079 RCS TOULOUSE APE  
4612B Société par Actions Simplifiée au capital de 136  
620 €